

- 1) Horaires : Lundi Mardi Jeudi Vendredi : de 07h 30 à 09h 00 et de 16h 30 à 18h 30
- 2) Prix de l'heure de garderie : 0,80 €
- 3) Toute heure commencée est due.
- 4) Il est demandé aux parents de remplir la fiche d'inscription pour la garderie.
- 5) Seront prioritairement acceptés les enfants dont les parents travaillent. Les autres seront acceptés en fonction des places disponibles.
- 6) Pour des raisons de sécurité et afin que l'enfant n'attende pas ses parents seul à l'extérieur de l'école, celui-ci sera conduit à la garderie dès 16 h 40 (sauf décharge écrite des parents), le prix d'un ticket /heure restant à la charge des parents.
- 7) En cas de retard après 18h30, il est impératif de prévenir par téléphone soit la garderie au 05 57 42 11 29 soit la mairie au 05 57 42 08 01 avant 17h 30.
- 8) La garderie étant un service rendu, les parents qui ne paient pas régulièrement les tickets seront avisés par écrit qu'ils ne bénéficieront plus de ce service.

Fait à Saint Paul

Le Maire,  
Jean-Pierre DUEZ